

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

**BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE
WEBDEVELOPER**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE 7534 20 S32 D1
DOMAINE DE FORMATION : 710
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE WEBDEVELOPER

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé et approuvé par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à permettre à l'étudiant :

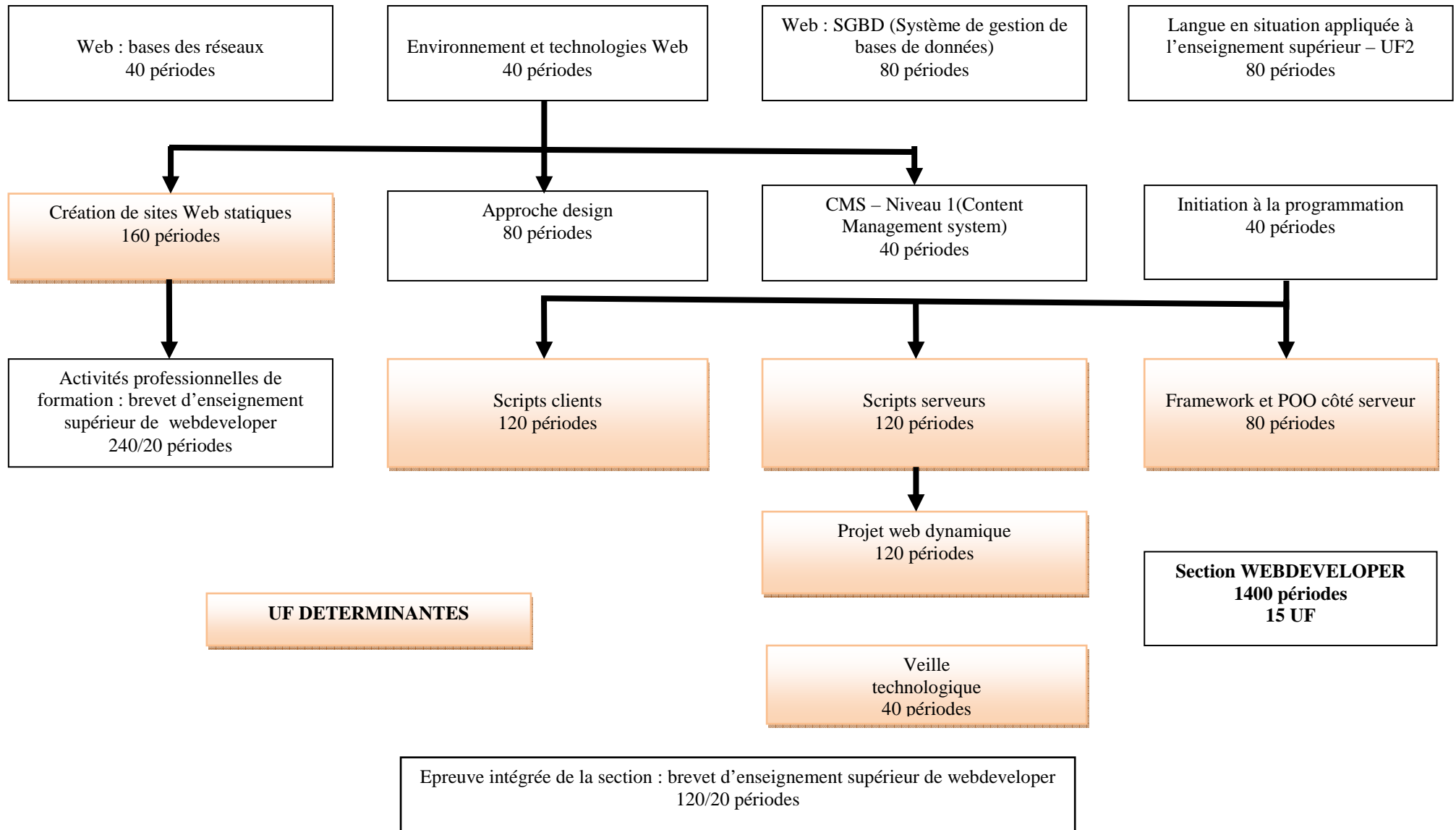
- ◆ d'utiliser les langages en vigueur pour réaliser la structure statique des applications ;
- ◆ d'utiliser des langages de programmation pour développer et dynamiser des applications internet/intranet animées ou non ;
- ◆ d'assurer la compatibilité des applications avec les navigateurs, les médias et les exigences du référencement ;
- ◆ d'assurer la sécurité des contenus et des accès en respectant les protocoles associés ;
- ◆ d'utiliser des outils spécifiques et actualisés de développement d'applications web (framework, CMS...) ;
- ◆ de sélectionner, d'assembler, d'intégrer, de paramétrer et de tester des composants et des ressources nécessaires à la réalisation des développements demandés ;
- ◆ de réaliser la mise en production des applications dans un environnement d'exploitation existant et d'en assurer le suivi et la maintenance ;
- ◆ de participer à la conception et à l'implémentation d'une base de données et d'en exploiter les informations ;
- ◆ d'assurer la veille technologique.

2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Code du domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	ECTS
Web : bases des réseaux	SCEC	7534 03 U32 D1	710		40	4
Environnement et technologies Web	SCEC	7534 04 U32 D1	710		40	4
Web : SGBD (Système de gestion de bases de données)	SCEC	7534 21 U32 D1	710		80	8
Création de sites Web statiques	SCEC	7534 09 U32 D1	710	X	160	16
Approche design	SCEC	7534 22 U32 D1	710		80	8
CMS – Niveau 1 (Content Management System)	SCEC	7534 08 U32 D1	710		40	4
Initiation à la programmation	SCEC	7534 23 U32 D1	710		40	4
Activités professionnelles de formation : brevet d'enseignement supérieur de webdeveloper	SCEC	7534 24 U32 D1	710		240/20	8
Scripts clients	SCEC	7534 25 U32 D1	710	X	120	11
Scripts serveurs	SCEC	7534 26 U32 D1	710	X	120	11
Framework et POO côté serveur	SCEC	7534 27 U32 D1	710	X	80	8
Projet Web dynamique	SCEC	7534 28 U32 D1	710	X	120	11
Veille technologique	SCEC	7534 14 U32 D1	710	X	40	4
Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2	SCEC	7302 92 U32 D1	706		80	7
OU						
Néerlandais en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2	SCEC	7301 92 U32 D1	706		80	7
OU						
Allemand en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2	SCEC	7303 92 U32 D1	706		80	7
Epreuve intégrée de la section : brevet d'enseignement supérieur de webdeveloper	SCEC	7534 20 U32 D1	710		120/20	12

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1400
B) nombre de périodes professeur	1080
C) nombre total ECTS	120

3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION : WEBDEVELOPER



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Brevet d'enseignement supérieur de WEBDEVELOPER du niveau de l'enseignement supérieur économique de promotion sociale de type court.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1



CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

WEB DEVELOPER

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale le 1^{er} juillet 2011

WEB DEVELOPER

1. CHAMP D'ACTIVITE

Le web developer participe aux activités concernant la conception, la réalisation, la mise à jour, la maintenance et l'évolution d'applications internet/intranet statiques et dynamiques.

Il dispose de connaissances techniques suffisantes pour dialoguer avec des responsables de projets ou des responsables informatiques. Dans le cadre de sa fonction, il fait preuve d'une maîtrise suffisante des domaines comme les techniques multimédia, la programmation client/serveur, la création et l'exploitation de bases de données.

Il se forme sans cesse aux nouvelles technologies et aux nouveaux standards du web.

Il utilise des outils et des ressources spécifiques au développement d'applications internet/intranet pour répondre aux cahiers des charges et aux exigences des clients ou des responsables de projets.

Dans le cadre du travail en équipe, il identifie les besoins liés à son intervention dans le projet et propose des solutions adaptées susceptibles d'évoluer au fil du temps. Il participe à l'élaboration des cahiers des charges et, si besoin, à la rédaction de la documentation.

Il développe des qualités de communicateur, y compris avec la clientèle, et est capable de s'exprimer dans une autre langue nationale ou internationale.

2. TACHES

En tenant compte des normes en vigueur et des règles déontologiques appliquées au web et en utilisant l'environnement informatique,

- ◆ utiliser les langages en vigueur pour réaliser la structure statique des applications ;
- ◆ utiliser des langages de programmation pour développer et dynamiser des applications internet/intranet animées ou non ;
- ◆ assurer la compatibilité des applications avec les navigateurs, les médias et les exigences du référencement ;
- ◆ assurer la sécurité des contenus et des accès en respectant les protocoles associés ;
- ◆ utiliser des outils spécifiques et actualisés de développement d'applications web (framework, CMS...);
- ◆ sélectionner, assembler, intégrer, paramétrer et tester des composants et des ressources nécessaires à la réalisation des développements demandés ;
- ◆ réaliser la mise en production des applications dans un environnement d'exploitation existant et en assurer le suivi et la maintenance ;
- ◆ participer à la conception et à l'implémentation d'une base de données et en exploiter les informations ;
- ◆ assurer la veille technologique.

3. DEBOUCHES

- ◆ services publics ou privés,
- ◆ entreprises industrielles,
- ◆ sociétés de services,
- ◆ agences de communication,
- ◆ sociétés de production audiovisuelle,
- ◆ ...